



Université
de Lomé



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Période : Janvier – mars 2018

Version définitive

Avril 2018

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized 'R' or similar character.

Table des matières

SIGLES	3
LETTRE DE TRANSMISSION	4
1. INTRODUCTION.....	5
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	5
3. ETENDU DE NOS TRAVAUX	5
4. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	5
5. FAITS MARQUANT DU TRIMESTRE.....	6
6. TRAVAUX EFFECTUES.....	6
7. CONCLUSION	7

SIGLES

CERSA : Centre d'Excellence Régional sur le Sciences
Aviaires

UL : Université de Lomé

LETTRE DE TRANSMISSION

Lomé, le 13 avril 2018

*Monsieur le Président du Comité
d'audit du CERSA*

Lomé - Togo

Objet : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle sur la période du **1^{er} janvier au 31 mars 2018**.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Gbêtondji Michel GNIMASSOUN

Personne Ressource en Audit Interne

1. INTRODUCTION

Conformément aux missions assignées à l'audit interne dans le manuel de procédures financières et dans la charte d'audit interne de CERSA, nous avons procédé à un contrôle de la mise en œuvre des activités de CERSA du premier trimestre de l'année 2018.

En effet, il nous est demandé la production de rapports trimestriels de nos travaux de vérification. C'est dans ce cadre que le présent rapport est justifié.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de la cohérence des différents états comptables.

3. ETENDU DE NOS TRAVAUX

Nos travaux ont porté sur l'analyse des états de rapprochement bancaire, les états d'inventaire de caisse.

4. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée à la direction du CERSA

Ce travail nous a permis de faire la conclusion suivante.



5. FAITS MARQUANT DU TRIMESTRE

Nous n'avons pas relevé de faits majeurs au cours de la période sous revue.

6. TRAVAUX EFFECTUES

Afin d'atteindre l'objectif de la mission, nous avons procédé à des rapprochements suivants :

6.1. Rapprochement des relevés bancaires de 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018 aux livres banques de la même période issus de la comptabilité de CERSA.

Nous avons procédé à ce rapprochement afin de nous assurer de la cohérence des états de rapprochement élaborés par le Spécialiste en Gestion financière du CERSA.

Notre contrôle issu de ce rapprochement a été satisfaisant.

6.2. Vérification l'existence des procès-verbaux mensuels d'inventaire de caisse sur la période passée sous revue.

Nous travaux ont révélé l'existence de tous les procès – verbaux mensuels de caisse avec les signatures requise. Ce contrôle a été donc satisfaisant.

6.3. Vérification de l'archivage des pièces comptables

Nos contrôles nous ont permis de constater une bonne tenue des pièces comptables :

- un bon classement des pièces comptables ;

- une bonne conservation et archivage des documents.

7. CONCLUSION

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERSA pour la disponibilité et la collaboration.